Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture

Herausgeber: Edouard Bertrand

Band: 9 (1887)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE INTERNATIONALE
D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME IX | N° 11 | NOVEMBRE 1887

AUX ABONNÉS DE L'ETRANGER

La latitude que nous avons laissée jusqu'à présent pour le paiement des abonnements de l'étranger ayant entraîné beaucoup d'abus et compliquant considérablement la tenue et le contrôle de nos registres, nous nous voyons obligé d'adopter la règle générale suivie par les éditeurs de journaux en tous pays et prévenons nos lecteurs que la *Revue* ne sera envoyée en 1888 qu'après paiement intégral de l'abonnement, soit fr. 4.60 en un mandat, ou fr. 4.75 en timbres postaux non collés.

On nous adresse fréquemment de France des lettres insuffisamment affranchies (de 15 c. au lieu de 25) qui nous coûtent 20 c. de surtaxe; nous rappelons que Nyon, notre domicile, se trouve en Suisse et non en France.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel de l'Acclimateur, ou choix de plantes recommandées pour l'Agriculture, l'Industrie et la Médecine et adaptées aux divers climats de l'Europe et des Pays tropicaux, par Charles Naudin, membre de l'Institut, Directeur du Jardin de la Villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes), et le baron Ferd. von Müller, botaniste du Gouvernement anglais, à Melbourne. Ouvrage publié sous les auspices de la Société nationale d'Acclimatation. A Paris, à la Société d'Acclimatation, 41, rue de Lille, et à la Librairie Agricole, 26, rue Jacob; à Antibes, chez J. Marchand, libraire-éditeur. 1887. Grand in-8°, 565 pages.

La connaissance des plantes est si intimement liée à l'industrie des abeilles que nous croyons utile de signaler ici ce nouvel et très important ouvrage, véritable dictionnaire raisonné de tous les végétaux utiles à l'homme, d'autant plus qu'il contient un nombre considérable de renseignements à l'usage des apiculteurs.

Le but des auteurs est d'aider à la propagation et à la culture à l'air libre de toutes les plantes capables de se plier, en chaque lieu déterminé, au climat qui y règne. L'énumération de ces plantes, avec l'indication de leurs usages et de leur culture, occupe 460 pages du livre. Elle est précédée de considérations générales sur l'acclimatation, de la description sommaire des familles ou groupes naturels, ainsi que d'un classement des genres de plantes par catégories et sous-catégories selon leurs usages et la nature du sol : plantes alimentaires pour l'homme, céréales, plantes alimentaires pour les animaux, condimentaires, industrielles (comprenant les plantes mellifères), médicinales, plantes dont le bois est utilisé dans la charpente, la menuiserie, etc., etc. Ce classement, ainsi qu'une table des noms vulgaires et synonymes rapportés aux noms botaniques, facilite beaucoup les recherches.

Voici, pour donner une idée de la façon dont ont procédé les auteurs, deux ou trois extraits du *Manuel*, se rapportant à des plantes qui intéressent spécialement les apiculteurs.

ASTRANTIA *major* L. — Ombellifère vivace des régions alpines et subalpines de l'Europe, où elle se mêle aux autres plantes de prairies de ces localités élevées. Nous ne la citons ici que parce qu'elle est très recherchée des abeilles et qu'elle produit un miel excellent. Sous ce rapport, elle est très estimée des apiculteurs suisses, qui transportent souvent leurs ruchers de la plaine dans la montagne, à l'époque de la floraison de ces plantes.

ONOBRYCHIS *sativa* LAMK. — Sainfoin, esparcette. Rangé par quelques botanistes dans le genre *Hedysarum*. Légumineuse fourragère qui tient une place considérable dans l'agriculture du midi de l'Europe. C'est un des meilleurs fourrages connus et qui a, en outre, la propriété d'améliorer très notablement les mauvaises terres. Ce qu'elle a encore de particulier, c'est qu'elle résiste beaucoup mieux à la sécheresse que la plupart des autres fourrages légumineux. Elle peut durer plusieurs années sur le même terrain; cependant il est assez d'usage qu'on l'enfouisse en qualité d'engrais, après une ou deux coupes. Le sainfoin réussit dans tous les sols, même les plus graveleux et les plus secs, mais mieux dans les sols calcaires que dans tous les autres. Dans le midi de la France, on le sème souvent avec une céréale, surtout avec le blé, et il occupe le terrain pendant l'hiver, pour fournir une première coupe au printemps. On peut ensuite le faire pâturer par les bœufs ou par les moutons, si on ne tient pas à le conserver plus d'une année, mais il faudrait s'en abstenir si on voulait le faire durer plus longtemps. Dans les pays d'oliviers on sème souvent le sainfoin autour de ces arbres pour les rendre plus productifs, et alors la plante entière est enfouie dans la terre au moment de sa floraison. La fleur du sainfoin, comme celle du trèfle blanc, est recherchée des abeilles, et il y a avantage à tenir des ruchers dans les pays où la plante est habituellement cultivée.

PROTEA *mellifera* THUNBG. — Arbrisseau de l'Afrique australe, du groupe des Protéacées, remarquable par la beauté de ses fleurs réunies en capitules, mais bien plus intéressant par l'abondance du nectar que ces fleurs sécrètent, et qui est telle qu'on peut le recueillir dans des vases en laissant simplement égoutter les inflorescences. Ce nectar est un sirop naturel, presque entièrement composé de glucose, qu'on emploie à divers usages domestiques au Cap de Bonne-Espérance. Il est susceptible de cristalliser et peut même remplacer le sucre proprement dit, ou saccharose. C'est toutefois à un autre point de vue que nous appelons sur cet arbrisseau l'attention des acclimateurs, car nous y voyons une des plantes les plus utiles pour la nourriture des abeilles et par suite la production du miel. Par lui on donnerait de la valeur à beaucoup de terrains du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique dont l'aridité s'opposerait à toute autre culture profitable.

Plusieurs autres arbrisseaux du même genre, et pareillement de l'Afrique australe, sont aussi très mellifères et mériteraient qu'on s'occupât d'eux autrement que comme simples arbustes d'ornement.

Nous aurions pu aussi bien reproduire les articles *Taraxacum*, *Trifolium*, *Tilia*, etc., mais les citations qui précèdent, restreintes à la modeste industrie des abeilles, suffisent à démontrer la richesse d'informations qu'offre le *Manuel de l'Acclimateur*. Le nombre des plantes alimentaires, industrielles, médicinales, décoratives, qui y sont décrites est immense et nous sommes frappé de la quantité de végétaux utiles, d'arbres à fruits entre autres, à peu près inconnus du vulgaire et ne possédant même pas de nom en français, qui pourraient être acclimatés dans les parties tempérées et tempérées-chaudes de l'Europe.

En ce qui nous concerne, nous nous réjouissons de voir les hommes de science tenir de plus en plus compte dans leurs travaux de notre petite spécialité et félicitons les auteurs du *Manuel* d'avoir traité cette partie avec autant de compétence.

EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE. A NEUCHATEL

DU 11 AU 20 SEPTEMBRE 1887

VIe DIVISION. APICULTURE

LISTE DES RÉCOMPENSES

1re Classe. Expositions collectives.

N° 8.*	Verein luzernischer Bienenfreunde	Médaille de vermeil	et Fr.	100
» 5.	Section genevoise**	»	»	» 100

* Les numéros sont ceux du catalogue officiel.

** Les Sections sont les sous-sociétés affiliées à la Société Romande d'Apiculture.

N° 9.	Section la Côte Neuchâteloise . .	Médaille d'argent	» 80
» 17.	Verein zurcherischer Bienenfreunde	» »	» 80
» 4.	Société romande des apiculteurs fribourgeois	» »	» 80
» 1.	Verein des untern Aarethals . .	» »	» 50
» 14.	Section des Alpes vaudoises . .	» »	» 50
» 15.	Verein des Zürcher Weinlandes .	» »	» 50
» 6.	Verein Glarner Bienenfreunde . .	» »	» 50
» 11.	Schaffhauser Bienenfreunde	Médaille d'argent.	
» 10.	Section La Ruche de la Béroche (Neuchâtel)	» »	
» 13.	Section valaisanne du Centre	Médaille de bronze.	
» 3.	Verein d. Bienenwirthe des Freiburger Sensebezirks	» »	
» 7.	Verein des Ober-Engadins, Grisons	» »	
» 13.	Société d'agriculture, Brigue, Valais	» »	

2e Classe. Expositions individuelles.

1. Ruches habitées.

MÉDAILLE D'ARGENT ET FR. 50.

N° 63. Jacot, not., Colombier, Neuchâtel.

Ier PRIX: FR. 50.

» 101. von Siebenthal, P., Fontanay, Aigle, Vaud.
» 64. Langel, pasteur, Bôle, Neuchâtel.
» 24. Bongard, A., Misery, Fribourg.
» 50. Haas-Lustenberger, Wohlhausen, Luzern.
» 42. Bucher, Escholzmatt, Luzern.
» 81. Cippà, E., Bellinzona, Tessin.

IIe PRIX: FR. 40.

N° 14. Balsiger, Mühlethurnen, Bern.
» 21. Streit, Rud., Niedermuhlern, Bern.
» 68. Roth, Ch., Cornaux, Neuchâtel.
» 72. Wyndlin, Jos., Kerns, Obwalden.
» 65. Perret, Alphonse, Dombresson, Neuchâtel.
» 90. Bonjour, J., Hauteville, Vaud.

IIIe PRIX: FR. 30.

N° 15. Landis, Th., Courroux, Berne.
» 23. Walther, F., Bienne, Berne.
» 82. Mazzoleni, B., Camorino, Tessin.
» 18. Neuhaus-Ducart, K.-F., Berne.

2. HABITATIONS

a. Mobiles.

Ier PRIX: MÉDAILLES D'ARGENT ET FR. 30.

N° 101. von Siebenthal, P., Fontanay, Aigle, Vaud.
» 3. von Wartburg-Ruef, Aarburg, Aargau.
» 45. Haas-Egli, J., Markt, Luzern.

N° 78. Lehmann, Ul., Deitigen, Solothurn.
» 111. Lustenberger, Steinhausen, Zug.
» 48. Gebrüder Jakob, Adelboden, Luzern.

Ier Prix: Médailles de bronze et fr. 30.

» 61. Hess, Jacob, Grandchamp, Neuchâtel.
» 70. Wolter, Ph., Cornaux, Neuchâtel.

IIe Prix: Médailles de bronze et fr. 25.

N° 6. Lauber, J., Obermumpf, Aargau.
» 50. Haas-Lustenberger, Wohlhausen, Luzern.
» 108. Meier, Conrad, Eschenmosen, Zürich.
» 34. Kühne, Aloïs, Benken, St-Gallen.
» 99. Matter-Perrin, Payerne, Vaud.
» 100. Noverraz, Louis, Pindoux, Vaud.

IIIe Prix: fr. 20.

N° 98. Kürsner, Ch., Montherod, Vaud.
» 57. Borel-Petitpierre, U., Couvet, Neuchâtel.

Mentions honorables.

N° 37. Thoma, J., Amden, St. Gallen.
» 102. de Siebenthal et Dallinge, Saubraz, Vaud.
» 93. Dulex frères, Panex, Vaud.

b. Fixes.

1er Prix: fr. 15.

N° 46. Heer, L., Hellbühl, Luzern.
» 54. Wüst, J., Ruswyl, Luzern.
» 41. Baumeler, J., Schüpfheim, Luzern.

Mentions honorables.

N° 106. Boller, A., Hinteregg, Zürich.
» 76. Marti, Aloïs, Schwytz.
» 10. Grieder-Buser, Tenniken, Baselland.

3. EXTRACTEURS.

Ier Prix: Médailles de bronze et fr. 40.

N° 1. Bolliger, Aug., Küttingen, Aargau.
» 104. Best, W., Fluntern, Zürich.
» 41. Baumeler, J., Schüpfheim, Luzern.

Ier Prix: espèces, fr. 40.

» 49. Lœtscher, Hasle, Luzern.
» 102. de Siebenthal et Dallinge, Saubraz, Vaud.

IIe Prix: espèces, fr. 35.

N° 84. Sauter, O., Ermatingen, Thurgau.
» 107. Huber et fils, Mettmenstetten, Zürich.
» 98. Kürsner, Ch., Montherod, Vaud.

Mentions honorables.

» 105. Blattmann, E., Wädensweil, Zürich.
» 7. Cleiss-Vœlmy, Sissach, Baselland.

4. OUTILS.

Ier Prix: Médailles d'argent.

N° 104. Best, W., Fluntern, Zürich.
» 107. Huber, J.-J., et fils, Mettmenstetten, Zürich.
» 69. Woiblet, Sauges, Neuchâtel.

Ier Prix : espèces, fr. 20.

» 101. von Siebenthal, P., Fontanay-Aigle, Vaud.
» 84. Sauter, O., Ermatingen, Thurgau.
» 41. Baumeler, J., Schüpfheim, Luzern.

5. CIRE GAUFRÉE

Ier Prix: Médailles de bronze.

N° 33. Hongler, A., Altstätten, St. Gallen.
» 25. Castella, J., Sommentier, Fribourg.
» 2. Brogle, H., Sisseln, Aargau.

6. PRODUITS

Médailles de bronze et fr. 20.

N° 57. Borel-Petitpierre, U., Couvet, Neuchâtel.
» 69. Woiblet, Sauges, Neuchâtel.
» 64. Langel, pasteur, Bôle, Neuchâtel.
» 62. Humbert-Droz, Grandchamp, Neuchâtel.
» 102. de Siebenthal et Dallinge, Saubraz, Vaud, hydromels, miels, etc.
» 20. Schwarz, C., Schlieren, Bern.
» 72. Wyndlin, Kerns, Obwalden.
» 5. Imhof fils, Zofingen, Aargau.
» 28. Gillet, P., Montbovon, Fribourg, pour hydromel, etc.
» 11. Bärtschi, J., Bolligen, Bern, pour hydromel, etc.
» 91. Demont, J., Nyon, Vaud, pour lécrelets.
» 94. Dumoulin, F., Lausanne, Vaud, pour eau-de-vie et miels.

Mentions honorables.

» 96. Gros, Jules, Mont-le-Grand, Vaud.
» 26. Derron-Guillod, Môtier, Fribourg.
» 58. Carbonnier, J., Wavre, Neuchâtel.
» 67. Perrinjaquet, L., Grandchamp, s/Couvet, Neuchâtel.
» 56. Borel, Virgile, Couvet, Neuchâtel.
» 65. Perret, Alph., Dombresson, Neuchâtel.
» 93. Dulex frères, Panex, Vaud.
» 97. Dufour, H., Arzier, Vaud.
» 90. Bonjour, J., Hauteville, Vaud.
» 92. Descoullayes, Pomy, Vaud.
» 98. Kürsner, Ch., Montherod, Vaud.
» 99. Matter-Perrin, Payerne, Vaud.
» 24. Bongard, A., Misery, Fribourg.

7. TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET D'ENSEIGNEMENT

MÉDAILLES D'ARGENT.

N° 35. D. Reber, Dreilinden, et Dr R. Kubli, Grabs, St. Gallen.
» 83. Deutsch, J.-M., Huben, Thurgau.

Il a en outre été décerné, hors concours, une Médaille d'argent à M. Ch. Vielle, de la Chaux-de Fonds, commissaire de la VIme Division.

Neuchâtel, le 12 septembre 1887.

Les Jurés,
E BERTRAND, Nyon.
PH. RITTER, Berne.
J. JEKER, Olten.

L'APICULTURE EN BELGIQUE
LES RUCHES, L'ELEVAGE DES REINES

Je vous prie de vouloir inscrire mon abonnement à la *Revue* et de m'envoyer les numéros parus dans le courant de cette année, ainsi que deux exemplaires du *Guide de l'Apiculteur Anglais*, par Cowan, traduit par Ed. Bertrand.

Je prends la respectueuse liberté de vous demander en même temps quelques renseignements concernant les sociétés d'apiculture en Suisse.

Comme il se produit un certain mouvement en apiculture en Belgique, un groupe d'apiculteurs mobilistes de nos contrées a pris la résolution de fonder une société pour répandre les connaissances de la culture des abeilles en notre pays. Le gouvernement belge se montre aussi très disposé à encourager les efforts faits dans cette voie. Nous formerions une société centrale à Bruxelles et des sociétés régionales partout où un certain nombre d'apiculteurs pourraient se réunir.

Pour l'exécution de ce projet, il nous serait d'une grande utilité de connaître les statuts des sociétés suisses qui ont déjà donné tant de preuves de vitalité et de progrès. Nous vous serions très obligés, Monsieur, si vous vouliez avoir l'extrême obligeance de nous les faire connaître.

Aucun effort sérieux n'a été fait jusqu'à présent en Belgique pour relever l'apiculture; elle y est, en général, encore à l'état d'enfance; l'étouffage y est pratiqué avec la conviction qu'il est le seul moyen de pouvoir s'emparer du miel de la ruche.

Quelques amateurs belges ont essayé des ruches à cadres mobiles dès les premières années de leur apparition, mais ces ruches, alors très coûteuses, compliquées et d'une manipulation difficile, ont été abandonnées et l'on est retourné à la ruche vulgaire. Cependant, aujourd'hui nos apiculteurs qui ont l'occasion de voir et de se procurer une ruche à cadres mobiles *simplifiée et peu coûteuse*, comme on peut leur en montrer à présent, l'adoptent facilement. (1)

(1) Nous avons en Belgique un certain nombre d'abonnés qui ont adopté les méthodes modernes.

La propagande faite par quelques amateurs de l'école parisienne, préconisant les ruches à hausses avec bâtisses fixes, n'a guère eu de succès. J'ai employé quelques-unes de ces ruches pendant plusieurs années; leur infériorité aux ruches à cadres, sinon à toutes les ruches communes, est manifeste.

Pendant mes voyages en Allemagne, en France, en Suisse et en Italie, je me suis toujours occupé des diverses méthodes employées dans la culture des abeilles. De retour en Belgique, j'ai essayé plusieurs systèmes de ruches, dont aucun ne me satisfaisait. J'ai fini par adopter une ruche en bois léger, couverte de paille à l'extérieur, avec de grands cadres impropolisables; elle s'ouvre par derrière et elle est pourvue d'un plancher et d'un plafond *bien fixés*, car j'ai trouvé de grandes misères dans la mobilité de ces deux pièces tant vantée par maints auteurs. Je construis le plancher, et particulièrement le plafond, de telle manière qu'ils assurent d'une façon absolue la conservation de la chaleur à l'intérieur de la ruche.

Je donne aux chambres à couvain une capacité de 53 à 65 litres. J'ai des cadres de deux dimensions différentes: l'un carré, a dans œuvre 35 sur 35 centimètres; l'autre, rectangulaire, a dans œuvre 26 de hauteur sur 42 cm. de largeur. Au moment de la miellée, j'ajoute des greniers d'abondance et j'arrive à une capacité d'environ 80 litres. Des ruches non essaimées m'ont donné cette année 50 kilos de miel. Ces modèles que j'emploie depuis 4 ans ont été adoptés par une trentaine d'apiculteurs belges.

Quoique étant satisfait de mes ruches, la vue d'essaims logés à l'état sauvage qui s'étaient conservés pendant que beaucoup de nos colonies ont péri de faim chez nos mouchiers, m'a fait construire un cadre plus large; il a dans œuvre 50 centimètres de largeur sur 25 centimètres de hauteur, le corps de ruche jauge environ 80 litres (14 ou 15 cadres). L'expérience me dira ce que vaut le nouveau modèle. Les essaims sauvages habitaient dans un bâtiment entre le plafond et le plancher, leur loge avait 120 et 135 litres de capacité et n'avait que 18 centimètres de hauteur.

Partisan de grandes ruches avec le moins de cadres possible, je suis étonné en lisant plusieurs auteurs du peu de capacité qu'ils donnent à leurs ruches. Mes chambres à couvain de 58 litres (11 cadres) ont généralement du couvain dans tous les cadres pendant la grande ponte. Je supprime les mères qui, à ce moment, dans des conditions égales, ne remplissent pas de couvain 9 cadres (48 litres).

J'attribue en majeure partie la nécessité de l'emploi de petits corps de ruche au système défectueux d'essaimage artificiel où les mères proviennent ordinairement de jeunes larves d'ouvrières transformées en cellules maternelles. J'ai trouvé les mères obtenues de cette manière, en général, inférieures aux autres. J'ai abandonné cette méthode pour procéder de la manière suivante:

Je stimule de toutes manières, avec de la nourriture, en ajoutant du couvain et de la population, les ruchées desquelles je veux prendre des cellules maternelles pour faire mes essaims artificiels. De cette façon, au moins deux colonies sur trois se préparent à l'essaimage 15 jours avant l'époque

ordinaire. J'ai ainsi, sans enlever la mère, à ma disposition, en temps opportun, de 3 à 4 ruches, une masse de cellules maternelles *naturelles*. Si je veux avoir absolument des cellules maternelles d'une colonie qui s'obstine à ne pas construire de grandes cellules pour essaimer, j'enlève tout son couvain, je lui donne des gâteaux de réserve sans œufs ni couvain, en éparpillant dans les cellules une couple de kilos de sirop de sucre, et je nourris ensuite abondamment. Le soir du troisième jour, j'enlève la mère, et j'obtiens ainsi de jeunes mères provenant d'œufs d'ouvrières au lieu de larves d'ouvrières qui ont déjà reçu de la nourriture d'ouvrières. S'il n'y a pas beaucoup de miel dans les fleurs je continue à nourrir, afin d'obtenir de belles cellules.

Je dois à la vérité de dire qu'avec l'essaimage artificiel à la méthode ordinaire, j'ai obtenu de bonnes mères, mais beaucoup de médiocres et quelquefois des mères sans aucune valeur; mais jamais avec ce système je n'ai obtenu des mères comme j'en possède à présent, généralement de plus grande taille et parfois d'une fécondité prodigieuse. — Les mères, sans valeur aucune, sont beaucoup plus rares parmi celles qui sont nées dans des cellules naturelles que dans des cellules transformées.

Veuillez, etc. KAREL DE KESEL.

Amougies-lez-Renaix (Belgique), 15 novembre 1887.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES

(Nous insérerons avec plaisir et toutes les fois que cela sera possible les communications qui nous seront adressées, mais nous déclinons toute responsabilité pour les opinions ou théories de leurs auteurs.)

LE MIEL ET LE LAIT, L'APIFUGE

Est-il vrai que le miel pris après du lait, ou mélangé avec, soit un poison, comme le disent certaines personnes de ma connaissance qui prétendent avoir été très malades après avoir absorbé ces deux aliments?

Je profite de ce que je vous écris pour vous affirmer moi et mon ami et confrère en apiculture, M. S., que l'apifuge Abbott est une simple mystification et que le jour où, tous les deux, nous l'avons essayé suivant toutes les indications données par l'inventeur, nous avons été assaillis et piqués par des centaines d'abeilles qui ont été non calmées mais irritées d'une façon extraordinaire par l'odeur de l'apifuge.

Je vous ferai aussi remarquer que dans le numéro (mai) où vous avez annoncé cette invention, vous disiez que les abeilles se trouvaient comme *charmées*, tandis que l'inventeur dit dans son prospectus: « *il leur est si désagréable* que son voisinage forme comme une espèce de trève entre l'insecte et la substance qui en a été frottée... »

Bref, jusqu'à preuve du contraire, etc. GAYMY.

Godet, près Moulins (Allier), 17 novembre 1887.

Bien que le miel convienne à la plupart des estomacs, on rencontre cependant des personnes, faisant exception, qui ne le supportent pas et en sont incommodées, qu'elles le prennent avec ou sans lait. Mais c'est bien la première fois que nous entendons dire que le mélange des deux aliments soit indigeste et nous nous demandons si vraiment la question nous est posée sérieusement. Dans beaucoup de familles, le lait, le pain et le miel constituent le repas du matin des enfants et même des parents. Ces trois éléments étaient la nourriture favorite de nos ancêtres; comme le rappellent M. Dennler et le *Bulletin d'Alsace-Lorraine*, c'était le secret pour vivre longtemps.

Quant à la sortie de notre abonné contre l'apifuge et son inventeur, sortie dont nous n'avons reproduit qu'une partie, car la suite tournait à l'invective, nous admettons volontiers qu'il a été piqué, cela se connaît à son style, et ces centaines de piqûres retombent en partie sur notre tête, car nous avons fait un grand éloge de l'apifuge, mais on ne nous ôtera pas de l'idée que les deux victimes s'y sont mal prises. Nous avons fait de très nombreuses expériences avec cette liqueur, tant seul qu'en compagnie de collègues, et nous avons toujours obtenu de bons résultats. L'agent en question n'est pas infaillible, nous l'admettons; par-ci par-là une abeille rebelle trouve le chemin de votre peau et si la plupart de nos correspondants ont partagé notre bonne opinion, tous les rapports ne sont pas aussi admiratifs. Ainsi, un collègue nous écrivait cet été: « J'ai fait l'essai de l'apifuge, qui ne m'a pas empêché d'être piqué trois fois aux mains, mais ne tirez aucune conclusion de cet incident et attendez le résultat des expériences que je serai forcé de faire pendant la récolte. »..... Nous attendions de savoir la suite pour en parler dans la *Revue*.

Nous n'avons pas été payé pour parler favorablement de l'apifuge, et nous ne croyons pas que M. Cowan, qui a fait ses essais de son côté, en Angleterre, ait été acheté non plus. Quant à la notice qui accompagne les flacons, elle est en effet mal faite: la liqueur ne paraît nullement incommoder les abeilles; mais elle les excite encore moins, cela est certain, à nos yeux du moins.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Louis Pujol. Barcelone, 13 septembre. — J'ai installé dans les environs de la ville trois ruches, dont une transvasée et deux essaims, avec des résultats qui dépassent mes désirs.

L'un des essaims, qui était de 3 k., a essaimé au bout de 34 jours; je l'ai mis dans une autre ruche avec de la cire gaufrée qui a été achevée et remplie de suite. La récolte a été en général très bonne, sauf mai qui a été orageux, mais la compensation est venue avec juin.

J'ai reçu d'Italie une ruche Sartori, avec 10 cadres et ses abeilles, que j'ai installée au Jardin Public. J'ai dû la faire essaimer en juillet, à la floraison des tilleuls, à cause du manque de place. Essaim et souche sont actuellement pleins, avec un surplus de 28 sections que j'ai prélevé de l'essaim. J'ai adopté le cadre officiel anglais.

J'ai encore une installation à la montagne (Olot), où l'on cultive le sarrasin en grand. J'ai là 4 essaims du 15 août et la miellée est tellement abondante cette année qu'au bout de 9 jours les abeilles avaient bâti les 10 cadres, dont 4 entièrement garnis de couvain. C'était merveilleux de voir les cadres pleins et l'énorme différence de poids entre ceux à couvain et ceux à miel. Il m'a fallu retirer trois cadres pleins de miel pour les remplacer par de la cire gaufrée. Il faut dire cependant que j'avais employé 6 essaims pour peupler les 4 ruches.

J'espère l'année prochaine avoir tout italianisé au moyen d'une ruche d'observation que je me fais moi-même et dans laquelle j'élèverai mes reines de choix.

J'ai en tout 12 ruches, qui produiront une moyenne de 24 k. par ruche avec provisions abondantes pour l'hiver. Presque toutes étaient des essaims de l'année.

La culture des abeilles dans notre pays se fait au moyen de ruches en liège qu'on transporte à la bruyère et au sarrasin; c'est de l'apiculture nomade.

G. Feménias. Mahon (Baléares), 25 octobre. — Changement subit de température ces jours derniers; de 16° C. le thermomètre est tombé à 6°; mais aujourd'hui il fait beau et les abeilles butinent sur la bruyère. Mes Layens et Dadant sont en bon état pour passer l'hiver; je suis très content du premier modèle pour sa simplicité.

Adrien LOUP, fabricant de ruches Dadant,
à Montmagny, Vully (Vaud, Suisse).

Ruche complète et peinte, avec doublage en bois et toiture à recouvrement, fr. 19; emballée, fr. 20; doublée en carton et recouverte de tôle, fr. 21. Sciage de liteaux à 10 cent. le cadre.

Nattes peintes à fr. 1 pièce, tant qu'il y aura stock. Partitions à fr. 1.50.

Fournitures diverses.

A vendre 8 belles ruches à cadres système Jarrié, ayant une forte population et contenant environ 16 k. de très beau miel. Prix fr. 45. S'adresser à Prangère-Delaplace, à Hangest-en-Santerre (Somme, France).

On demande à acheter une certaine quantité de miel extrait et en sections. Adresser offres et échantillons à L. Arijoux, à Ste-Foy-la-Grande (Gironde, France).

LIBRAIRIE H. GEORG, A GENÈVE

ASSORTIMENT D'OUVRAGES COURANTS SUR L'APICULTURE

Se charge de procurer tous les livres anciens ou modernes, en français, allemand, anglais ou italien.

Jacob frères, fab., à Adelboden, p. Wykon (Lucerne),

station du chemin de fer Zofingen.

Ruches Burki-Jeker, Blatt-Kramer, Reber et Bâloises. Une ruche complète, non peinte, fr. 20 ; 2 accouplées, fr. 35 ; 3, fr. 48 ; 4, fr. 60. Rabais pour pavillons entiers.

ROBINETS FONTE

pour extracteurs à miel.

N° 2 à fr. 2.75. N° 3 à fr. 3.
N° 4 à fr. 3.25

Diamètre du bout fileté: 30, 37 et 43 mm.

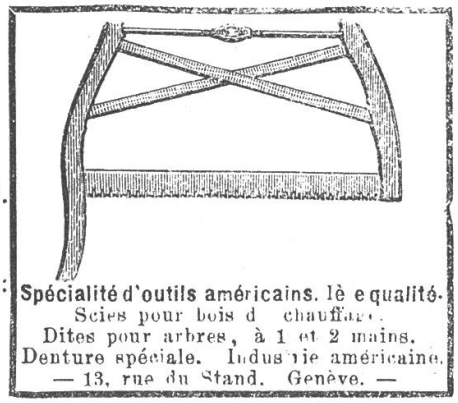

ENGRENAGES

pour extracteurs à miel.

Vertical . fr. 8.
Horizontal » 7.

OUTILS DIVERS pour jardinage.

Scies doubles à denture spéciale pour bois vert.
Bêches à 4 dents pour culture d'asperges.

INDUSTRIE AMÉRICAINE, 13, RUE DU STAND, GENÈVE

Pour éviter les frais de remboursement, envoyer le montant avec la commande.

Instruments d'apiculture.

Spatules, couteaux à désoperculer modèles Fusay et Ribeaucourt.
Soufflets-enfumoirs, modèle américain, à 4 fr. la pièce.
Masques, couteaux à rayons ; pinces à cadres, etc.

Prix-courant franco sur demande. *Pour les envois à l'étranger, joindre à la commande un mandat comprenant l'affranchissement d'un colis postal.*

FORESTIER & FILS, TOUR DE L'ILE, GENÈVE

Société d'Apiculture de Jesi, Prov. d'Ancone, Italie.

A vendre miel extrait surfin, du printemps de 1887, logé en caisses de 50 k. environ.

Huile d'olive, Miel des Alpes, Cire, garantis purs

gros, demi-gros.

Aperçu des prix les 100 k.: miel 130, huiles 205, 195, 185, 170, etc.
Prix-courants sur demande.

François Lavanchy, apiculteur, 24, rue Borniol, Cannes, France.

A vendre d'occasion et reliés

les 8 premiers volumes de la Revue, années 1879 à 1886. Prix fr. 38, plus le port.
Chez le Directeur de la *Revue*.